



**HAL**  
open science

## 1973 : l'émergence d'une "question harkie" ?

Abderahmen Moumen

► **To cite this version:**

Abderahmen Moumen. 1973 : l'émergence d'une "question harkie" ?. Hommes & migrations, 2020, 10.4000/hommesmigrations.11443 . hal-03165181

**HAL Id: hal-03165181**

**<https://hal.science/hal-03165181v1>**

Submitted on 15 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **1973 : l'émergence d'une « question harkis » ?**

**Historien, chercheur associé à l'UMR TELEMMe (Aix-Marseille Université)**

**Dix ans après leur rapatriement en France, les Harkis, anciens supplétifs de l'armée française en Algérie, subissent toujours des conditions de vie particulièrement difficiles. Les années 1970 marquent le début de leur mobilisation.**

Après l'indépendance de l'Algérie, en 1962, et dans le sillage de milliers d'Algériens, élus, fonctionnaires, militaires, civils, liés à l'État français ou à l'Armée française durant la guerre, près de 90 000 anciens supplétifs et membres de leur famille se réfugient en France<sup>i</sup>. Près de 42.000 d'entre eux transitent par des camps du sud de la France, à l'instar de celui de Rivesaltes, avant d'être éparpillés dans tout le pays. Une décennie après la guerre, ceux que l'on nomme alors les « Français musulmans rapatriés<sup>ii</sup> » interpellent les pouvoirs publics et l'opinion publique sur les difficultés de leur situation sociale. Des associations spécifiques apparaissent progressivement, avec l'émergence de porte-paroles et de nouvelles formes de mobilisations, œuvrant pour la défense de leurs intérêts.

### **Le « problème des Français musulmans » au début des années 1970**

Au début des années 1970, la situation sociale des anciens harkis et leurs familles fait l'objet d'une attention plus intense dans la sphère médiatique, associative et politique.

Le Comité national de solidarité pour les Français musulmans réfugiés, fondé le 10 juillet 1962, et renommé Comité national pour les musulmans français (CNMF) le 2 janvier 1963<sup>iii</sup>, entreprend en 1971 une vaste enquête sur les Français musulmans<sup>iv</sup>, sous la direction du professeur Jean Servier<sup>v</sup>. Il est ainsi chargé d'apporter des informations sur « *l'aspect démographique du problème des musulmans français* » et plus particulièrement sur ceux posés aux « *jeunes Français musulmans : psychologie, scolarisation, projets et perspectives de leur avenir* », sur les « *problèmes posés par la rencontre des deux communautés* », les Français musulmans et la population environnante, et enfin de soumettre des propositions en leur faveur.

Estimé à environ 180 000 personnes, ce groupe social est caractérisé par un nombre important d'enfants jeunes (38 % ont moins de 17 ans) et réparti inégalement sur le territoire : 23 % sont implantés dans la région parisienne, 9 % dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 8 % dans la région Rhône-Alpes, 7 % dans la région Languedoc-Roussillon, 6 % dans la région Nord, 4,5 % dans la région Lorraine, le reste étant dispersé dans le Centre, l'Est et le Sud-Ouest de la France. L'enquête indique que cette population souffre d'une grande difficulté d'insertion et que 76 000 à 80 000 personnes bénéficient d'une assistance particulière continue ou intermittente. 14 700 personnes dont 10 300 enfants relèvent d'un encadrement permanent du personnel du ministère du Travail, dont 1 500 dans les cités d'accueil de Bias et de Saint-Maurice-l'Ardoise, 5 400 dans les 31 hameaux de forestage, 7 800 dans seize ensembles immobiliers. Il faut néanmoins préciser qu'un certain nombre de familles échappent à cette tutelle sociale et s'insèrent, tant bien que mal, dans la société française.

Jean Servier formule plusieurs facteurs d'explication aux difficultés de ces familles et au refus du « problème posé par les Musulmans français ». Les principaux sont l'absence d'information sur les « harkis » assimilés à des migrants maghrébins ou associé au couple résistance/collaboration, la relation établie avec la guerre d'Algérie « *dont peu de gens acceptent de se souvenir* » et, enfin, l'isolement dans l'espace. Pour les anciens harkis et leur épouse, le choc culturel, avec le passage d'une société traditionnelle et rurale à une société moderne, expliquent les difficultés d'adaptation, avec « *le sentiment profond, généralisé d'abandon, de solitude* ». Concernant les « jeunes musulmans français », le retard scolaire

moyen est de deux ans dès le primaire. L'enquête met en cause l'absence de scolarisation en Algérie pour les enfants entre 7 et 14 ans en 1962-1963, les stéréotypes des enseignants à leur endroit, le problème linguistique avec un déficit de vocabulaire et, enfin, des conditions de vie ne pouvant favoriser leur scolarité. Le constat effectué par Jean Servier rejoint par ailleurs les conclusions des nombreuses études en médecine concernant les « transplantés musulmans<sup>vi</sup> ». À la suite de cette enquête, le Premier ministre Pierre Messmer crée, en 1973, une commission présidée par Charles Barbeau<sup>vii</sup>, alors maître des requêtes au Conseil d'État, qui aboutit à la mise en place d'un dispositif spécifique en direction des anciens supplétifs et de leurs enfants sur le plan du logement, de la scolarisation, de la formation et de l'emploi. Le « problème harkis » devient ainsi progressivement une question sociale mais aussi politique et/ou électorale. Pierre Giraud<sup>viii</sup>, sénateur, interpelle le gouvernement à de nombreuses reprises en 1973<sup>ix</sup> sur « *la situation des anciens combattants supplétifs* », sur leur retraite, les constructions de logements en leur faveur ou la situation dans les hameaux de forestage, la manifestation de la reconnaissance de la Nation aux harkis, leur intégration, la question de la libre circulation, « *l'indemnisation aux harkis des dommages subis en Algérie* ».

### **Des associations pour les Français musulmans aux associations de Français musulmans**

L'arrivée en France à partir de 1962, dans des conditions souvent difficiles, des anciens harkis et de leurs familles n'ont pu permettre à ces réfugiés de constituer immédiatement des associations pour défendre leurs intérêts. Ne pouvant que difficilement se prendre en charge dans un pays qui leur était inconnu, souvent analphabètes et parlant à peine le français pour la majorité des hommes et la presque totalité des femmes, les intérêts des anciens supplétifs sont alors défendus par des associations dirigées par d'anciens militaires, des rapatriés pieds-noirs ou certaines personnalités issues de la droite française, catholique et souvent partisans de l'Algérie française, qui constituent au gré des départements d'implantation des familles, des comités d'aide aux « réfugiés musulmans ».

À partir de 1971, des associations de Français musulmans rapatriés sont créées pour et par des Français musulmans. La première à voir le jour est le Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés d'Afrique du Nord (MADRAN), déclarée le 1<sup>er</sup> août 1971 et présidée par Ahmed Kaberseli. D'autres associations, avec une aura nationale, émergent finalement dans le paysage associatif : la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie et leurs amis (CFMRAA) de M'Hamed Laradji, neveu d'un ancien député durant l'Algérie française, le Front national des Français de confession islamique (FNRFCI) de Mourad Kaouah et Ahmed Djebbour, anciens députés, et l'Union nationale des anciens combattants français de confession islamique (UNACFCI) du capitaine Rabah Kheliff. Ces responsables sont néanmoins issus de l'élite francisée, fonctionnaires, élus ou militaires hauts gradés, qui s'expriment aussi pour les anciens supplétifs. De multiples associations, estimées à environ 200, naissent ainsi dans les années 1970. Néanmoins, seules les associations nationales telles que la CFRMAA et le FNRFCI sont présentes dans plus du tiers des départements à forte concentration de Français musulmans : Sud-Est, Sud-Ouest, Rhône-Alpes, région parisienne, Picardie, Nord, Alsace<sup>x</sup>.

Outre les revendications d'ordre matériel (logement, emploi, indemnisation), les associations de Français musulmans se focalisent aussi sur trois requêtes symboliques : la libre circulation entre la France et l'Algérie, dans un contexte où nombre d'anciens supplétifs se sont faits refoulés aux frontières algériennes, les lieux de culte et les carrés musulmans, préfigurant ainsi les premiers jalons de l'islam français.

### **M'Hamed Laradji, un porte-parole emblématique**

M'Hamed Laradji est incontestablement la figure majeure des mobilisations des Français musulmans rapatriés de ce début des années 1970. Il est issu d'une famille de notables de

Mered (région de Tipaza), illustrant encore une fois le profil élitiste des responsables associatifs. Il annonce la création de la CFMRAA lors d'une conférence de presse le 2 avril 1973 à Lille. Il n'a lors qu'une trentaine d'année. Très rapidement, il utilise les grèves de la faim comme mode de protestation. En août 1974, c'est à Évreux, suivi par une dizaine d'anciens supplétifs à Roubaix, à Lille, à Longwy, à Marseille et à Saint-Étienne. En septembre 1974, il débute une nouvelle grève de la faim à Évreux, puis devant l'église de la Madeleine à Paris. Le journal télévisé de 13h couvre cette action et donne la parole aux grévistes de la faim, dont M'Hamed Laradji qui précise que « *le problème n'a pas été résolu comme il devait être. Cette grève de la faim est une action non-violente et illimitée tant qu'on n'obtient pas satisfaction*<sup>xi</sup> ». En mars 1975, c'est à Evian, ville où ont été signés les accords de cessez-le-feu en 1962, qu'il se fait remarquer.

M'Hamed Laradji devient progressivement « *le stratège d'une mutinerie dont les acteurs centraux sont les enfants des ex-supplétifs*<sup>xii</sup> ». En mai 1975, débute une révolte des habitants du camp de Bias (Lot-et-Garonne)<sup>xiii</sup>. Une série de manifestations, de grèves, d'occupation est organisée par la CFMRAA, soutenu matériellement par des anciens de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) ou des rapatriés partisans de l'Algérie française. Très rapidement, le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, touché par des troubles, est occupé jusqu'en juin. Les jeunes font alors de Saint-Maurice-l'Ardoise un camp retranché<sup>xiv</sup>. Des prises d'otages se multiplient pour attirer l'attention du gouvernement et de l'opinion publique sur la situation des Français musulmans. Le 19 juin 1975, quatre jeunes, armés, prennent en otage, à la mairie de Saint-Laurent des Arbres (Gard), deux secrétaires et le directeur du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise. La prise d'otage s'achève le lendemain. Le 6 août 1975, quatre ouvriers algériens sont enlevés près de Bagnols-sur-Cèze (Gard), en réponse à la retenue en Algérie du fils d'un ancien harki. Les otages sont libérés après le retour de l'enfant en France. Le 16 août 1975, le secrétaire de l'Amicale des Algériens en Europe est kidnappé puis libéré. Durant ces tensions, M'Hamed Laradji réclame le démantèlement des camps, l'indemnisation des familles, le retour des familles retenues en Algérie et la désignation d'une commission d'enquête parlementaire.

Ces nouvelles formes de mobilisation marquent le début de la prise de conscience, par les pouvoirs publics et surtout par la société française dans son ensemble, des difficultés qui touchent une partie de cette population depuis leur exil en France, il y a plus de dix ans. Du fait de la médiatisation des diverses manifestations sur l'ensemble du territoire national, la « question harkis », conséquence de la fin de la guerre d'Algérie, réapparaît clairement depuis 1962. Au terme du « printemps harkis » de 1975, le Conseil des ministres du 6 août arrête les premières mesures d'urgence pour répondre à leur situation précaire dont la suppression des camps de Bias et de Saint-Maurice l'Ardoise. Ce début des années 1970, particulièrement avec la figure de M'Hamed Laradji, préfigure l'effervescence associative du groupe social harkis et prélude la mobilisation de nombreux descendants d'anciens supplétifs.

---

<sup>i</sup> Sur l'arrivée des familles d'anciens supplétifs en France, je renvoie à mon article de synthèse « Le devenir des harkis en Algérie et en France (1962-1965). Approche comparative pour l'écriture d'une histoire franco-algérienne », in Amar Mohand-Amer, Belkacem Benzenine (dir.), *Le Maghreb et l'indépendance de l'Algérie*, Paris, CRASC-IRMC-Karthala, 2012.

<sup>ii</sup> De 1962 à nos jours, différentes appellations sont employées par les administrations françaises pour désigner les anciens supplétifs et leurs familles : musulmans français, Français musulmans rapatriés (FMR), Français rapatriés de confession islamique (FRCI), Français de souche islamique rapatriés d'Afrique du Nord (FSIRAN), et enfin les rapatriés d'origine nord-africaine (RONA).

<sup>iii</sup> Présidée par le Colonel Schoen, comptant parmi les responsables Nicolas d'Andoque et Achille Fould-Aymard, lieutenants de réserve en Algérie, l'association est sous le patronage d'Alexandre Parodi, vice-président

---

du Conseil d'État. André Wormser lui succèdera ensuite. Un ouvrage retrace l'action du CNMF après la mort de ce dernier. André Wormser, *Pour l'honneur des harkis. 1 an de combats, 45 années de lutte*, Editions Sillages, Marseille, 2009, 317p.

<sup>iv</sup> Jean Servier, *Enquête sur les musulmans français*, Montpellier, CNMFR, 1972.

<sup>v</sup> Ethnologue français né à Constantine, il est à l'origine de la constitution des premières unités de supplétifs dans les Aurès en 1954. Fabien Sacriste, *Germaine Tillion, Jacques Berque, Jean Servier et Pierre Bourdieu. Des ethnologues dans la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, L'Harmattan, 2011.

<sup>vi</sup> Robert Berthelie, *Incidence psychopathologique dans une population musulmane transplantée*, Thèse de médecine, Lyon, 1966 ; Marie-Madeleine Pouvreau, *Les problèmes médico-sociaux d'une population de musulmans rapatriés*, thèse de doctorat en médecine, université de Bordeaux, 1971 ; Monique Etchegaray, *Un camp d'accueil de réfugiés algériens en France : Bias*, thèse de doctorat en médecine, Université de Bordeaux II, octobre 1973 ; R. Cirba, *Troubles mentaux chez les transplantés musulmans*, thèse de doctorat en médecine, Montpellier, 1973.

<sup>vii</sup> Nommé auditeur au Conseil d'État à sa sortie de l'École nationale d'administration (ENA) en 1960, il avait été chargé de mission au cabinet du secrétaire général de l'administration en Algérie (1960-1961). Charles Barbeau, *Rapport sur la situation des Français musulmans rapatriés d'Algérie*, Paris, Groupe de travail interministériel, 1973.

<sup>viii</sup> Sénateur SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), et vice-président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra).

<sup>ix</sup> Tables des questions écrites et des questions orales du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1973, questions du 17 mai et du 6 septembre.

<sup>x</sup> Paul Veyne-Sanchez, « Les rapatriés et leurs associations », in *Grand Maghreb*, n° 37, février 1985, pp. 45-49.

<sup>xi</sup> INA, JT 13h, *Les oubliés. Harkis : grève de la faim, 5 octobre 1974*.

<sup>xii</sup> Régis Pierret, « Les enfants de harkis, une jeunesse dans les camps », in *Pensée plurielle*, n° 14, 2007, p.186.

<sup>xiii</sup> Katia Khemache, *Harkis. Un passé qui ne passe pas*, Paris, éditions Cairn, 2018.

<sup>xiv</sup> Abderahmen Moumen, « Saint-Maurice-l'Ardoise : 1962-1976. Du camp de transit à la cité d'accueil », in Fatima Besnaci-Lancou et Gilles Manceron (dir.), *Actes du colloque « 1956-2006. 50 ans, les harkis dans l'histoire de la colonisation et ses suites*, Paris, éd. de L'Atelier, 2008, pp.131-146.